

Université du Québec à Montréal

Département de science politique

Session hiver 2011

<p>POL 1500-30 Introduction à l'administration publique</p>

Horaire: mercredi, 09H30-12H30

Professeur: Pierre P.Tremblay

Bureau: A-3670

Téléphone 987-3000 #4042

tremblay.pierre_p@uqam.ca

Descriptif du cours

L'administration publique comme champ d'analyse de la science politique. L'étude de l'administration et le rôle des sciences sociales. Place de l'administration publique dans la structure étatique. Rôles et modes d'intervention de l'administration publique. Notions de contrôle juridictionnel, statuts des personnels, relations de travail et processus budgétaires. Caractéristiques de l'administration publique (structure et modes de fonctionnement). Analyse des phénomènes de bureaucratie, technocratie, impact des institutions politiques, modes d'intervention des groupes de pressions, processus de décision. L'administration publique et les citoyens. Différences et similitudes entre administration publique et administration privée. Les grands débats de l'administration publique. Dans ce cours, l'étudiant se familiarisera avec les diverses publications gouvernementales, sur supports conventionnels et électroniques.

Objectifs du cours

1. Expliquer les concepts et les notions de bases en administration publique.
2. Présenter la place de l'administration publique en science politique.
3. Expliquer les principes et les enjeux de l'administration publique.
4. Exposer les diverses facettes de l'administration publique

Évaluation des apprentissages

1. Examens valeur de 60 %

Examen de mi-session, valeur de 30%, **23 février 2011**.

Examen de fin de session (ensemble de la matière et lecture obligatoire), valeur de 30%,
20 avril 2011

N.B. Les examens sont rédigés en classe et à livres fermés

2. Travail pratique individuel ou en groupe: valeur de 40%

Rapport de recherche sur le thème Une administration publique pour aujourd'hui et pour demain.

Exigences:

. **Remise obligatoire des manuscrits au plus tard le 20 avril 2011**

. Critères d'évaluation :

Exhaustivité	10 pts
Information	15 pts
Analyse	10 pts
Langue	5 pt

IMPORTANT

Toute tentative de plagiat ou de fraude sera référée sans préavis au Comité de discipline de la Faculté de science politique et droit.

Synopsis pour la production du travail pratique

Thème : Une administration publique pour aujourd'hui et pour demain

Forme : rapport d'enquête et recommandations

Le manuscrit doit contenir des données factuelles ainsi que des références à des documents déjà publiés.

Longueur : 20 à 25 pages

Contenu :

- . Principes et gouvernance**
- . Organisation et structure**
- . Le processus de la prise de décision**
- . Les ressources financières**
- . Les ressources humaines**
- . Le partenariat entre le secteur privé et le secteur public**
- . Les politiques, les biens et les services publics**
- . Le contrôle et la vérification**
- . Le lien entre l'administration et le citoyen**
- . Les recommandations**

Sommaire

1. Introduction : à propos de l'administration publique

La définition de l'administration publique
L'omniprésence de l'État et de son administration dans la société
L'importance et la taille du phénomène
Les grandes politiques publiques

Sources :

TREMBLAY, Pierre P. (dir.) (1997). *L'État administrateur, modes et émergences*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, texte de Pierre P. Tremblay et André Bernard pp. 3-22.

MERCIER, Jean (2002). *L'administration publique, de l'école classique au nouveau management*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 3-15.

GOW, James Iain, Michel Barrette, Stéphane Dion et Michel Fortmann (1987), *Introduction à l'administration publique : une approche politique*, Montréal, pp. 4-20.

2. La science de l'administration publique :

L'administration publique : une science ou un art ?
L'administration publique en tant que domaine d'étude.
Les grandes approches de l'administration publique.
Les divers apports disciplinaires essentiels à l'administration publique.

Sources :

MERCIER, Jean (2002), p. 19-36.

GOW, James Iain (1987), texte de James Iain Gow pp. 24-50.

3. Les caractéristiques de l'administration publique en tant qu'institution :

La définition du secteur public
La notion fondamentale de pouvoir
La bureaucratie
La technocratie
Les particularités du secteur public et du secteur privé

Sources :

PARENTEAU, Roland (dir.) (1992). *Management public, comprendre et gérer les institutions de l'État*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, texte de Lionel Ouellet et de Roland Parenteau pp. 25-73.

GOW, James Iain (1987), textes de Stéphane Dion pp. 14-216.

4. L'organisation de l'administration publique :

La centralisation vs la décentralisation
La concentration vs la déconcentration.
La complexité

Sources :

TREMBLAY, Pierre P. (1997), texte de Julien Bauer pp. 23-87.

TREMBLAY, Pierre P. (1997), texte de Michel G.Bédard et Luc Bernier pp. 49-87.

MERCIER, Jean (2002), p.63-89.

GÉLINAS, André (2002). *L'intervention et le retrait de l'État, l'impact sur l'organisation gouvernementale*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 79-158.

GOW, James Iain (1987), texte de Michel Barette pp. 78-100.

5. Les ressources financières :

La définition des finances publiques
Les principes et les règles
Les facteurs de la croissance de la taille des finances publiques
Le contrôle et la vérification

Sources :

TREMBLAY, Pierre P. (1997), texte de Pierre P. Tremblay, pp. 124-153.

GAUDEMET, Paul Marie et Joël MOLINIER (1992). *Finances publiques*, Tome 1, 6^e édition, Paris, Montchrestien, p. 7-107.

MERCIER, Jean (2002)., p. 239-273.

GOW, James Iain (1987), texte de Michel Barrette pp. 220-248.

Canada, *Rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes*, Ottawa, Canada, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, avril 1998, chapitre 9 "La présentation des résultats financiers du gouvernement : l'importance de respecter des normes comptables objectives, pp. 9-5 à 9-32.

Canada (2008), *Bureau du vérificateur général du Canada info feuillet*.

Québec (2008), *À propos du V.G.Q.*, Québec, Canada.

6. Les ressources humaines :

La typologie et la nomenclature des intervenants en administration publique
Les compétences des administrateurs publics
La question de l'éthique de l'administration publique
La haute fonction publique

Sources :

TREMBLAY, Pierre P. (1997)., textes de Jacques Bourgault et Carolle Simard pp. 89-121 et pp. 155-180

TREMBLAY, Pierre P. (1997), texte de Carolle Simard pp. 155-180.

MERCIER, Jean (2002), p. 91-136.

PARENTEAU, Roland (1992) texte de Yves-Chantal Gagnon et Gérard Éthier pp. 531-596.

ÉTHIER, Gérard (1994) ÉTHIER, Gérard (1994), *L'administration publique, diversité de ses problèmes, complexité de sa gestion*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, texte de Adrien Payette, pp. 179-207.

GOW, James Iain (1987), texte de James Iain Gow pp. 124-157.

7. Décision et prise de décision :

La définition de la décision et de la prise de décision
Le processus décisionnel
Les divers modèles du processus décisionnel.

Sources :

MERCIER, Jean (2002), p. 137-177

GOW, James Iain (1987) texte de Michel Fortmann pp. 54-77.

8. L'information de l'administration publique :

La donnée
L'information
Les statistiques
Les diverses sources de l'information

Sources :

TREMBLAY, Pierre P. (1997), texte de Jean-Pierre Beaud/Jean-Guy Prévost pp. 181-209.

ÉTHIER, Gérard (1994), texte de Roland Hurtubise pp. 109-126.

9. Les relations entre le politique et l'administratif

Le partage de pouvoir et de compétences entre le politique et l'administration.

Sources :

PARENTEAU, Roland (1992), textes de Claude Morin et Jacques Bourgault/Stéphane Dion pp. 249-299.

GOW, James Iain (1987), texte de Stéphane Dion et James Iain Gow pp. 306-317.

10. Le citoyen et l'administration publique

La problématique du rapport entre l'État, l'administration et le citoyen.

La perception et le jugement

L'attitude et le comportement

Les causes et les conséquences

Sources :

TREMBLAY, Pierre P. et Guy LACHAPELLE (1996). *Le contribuable : héros ou malfaiteur ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

GOW, James Iain (1987), texte de Stéphane Dion pp. 250-274.

Bibliographie

Obligatoire

TREMBLAY, Pierre P. (dir.) (1997), L'État administrateur, modes et émergences, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 423 pages.

Au choix: lecture quotidienne, La Presse ou Le Devoir ou Le Soleil ou The Gazette ou ...

Recommandé

BÉLANGER, Laurent et Jean MERCIER (2007). *Auteurs et textes classiques de la théorie des organisations*, Sainte-Foy : Les presses de l'université Laval, 575 p.

CHARIH, Mohamed et Pierre P. TREMBLAY (dir.) (2001). *Enjeux de l'administration publique*, Québec : École nationale d'administration publique, 264 p.

ÉTHIER, Gérard (dir.) (1994). *L'administration publique, diversité de ses problèmes, complexité de sa gestion*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 546 p.

GAUDEMET, Paul Marie et Joël MOLINIER, *Finances publiques* (1992). Tome 1, 6^e édition, Paris, Montchrestien.

GÉLINAS, André (2002). *L'intervention et le retrait de l'État, l'impact sur l'organisation gouvernementale*, Québec : Presses de l'Université Laval, 427 p.

GOW, James Iain, Michel Barrette, Stéphane Dion et Michel Fortmann, *Introduction à l'administration publique : une approche politique*, Montréal, Gaëtan Morin, 1987, 323 p.

MERCIER, Jean (2002). *L'administration publique, de l'école classique au nouveau management*, Québec, Presses de l'Université Laval, 518 pages.

PARENTEAU, Roland (dir.) (1992). *Management public, comprendre et gérer les institutions de l'État*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 640 p.

TREMBLAY, Pierre P. (2005). *Sisyphé et le financement de l'État*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 188 p.

TREMBLAY, Pierre P. et Guy LACHAPPELLE (1996). *Le contribuable : héros ou malfaiteur ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 126 p.

Général

Louis Borgeat et René Dussault, Traité de droit administratif, tome I, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1984.

Jacques Chevallier, Science administrative, Paris, Presses universitaires de France, 1986.

Charles Debbasch, Science administrative, Paris, Dalloz, 1989.

André Gélinas, Les organismes autonomes et centraux de l'administration québécoise, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1975.

Franz-Xaver Kaufmann (Ed.), The Public Sector, Challenge for Coordination and Learning, Berlin, Walter De Gruyter, 1991.

Kenneth Kernagan et David Siegel, Public Administration in Canada, Toronto, Methuen, 1991.

Allan W. Lerner et John Wanat, Public Administration, a Realistic Reinterpretation of Contemporary Public Management, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1992.

Charles Levine, B. Guy Peters et Frank J. Thompson, Public Administration, Challenges, Choices, Consequences, Glenview, Scott, Foresman-LittleBrown Higher Education, 1990.

Québec Ministère des Affaires municipales, Une fois élu(e), Québec, Les Publications du Québec, 1991.

Québec Ministère de la justice, Les tribunaux administratifs, Québec, Les Publications du Québec, 1987.

Dennis Palumbo et Steven Maynard-Moody, Contemporary Public Administration, New-York, Longman, 1991.

Viriato-Manuel Santo et Pierre-Éric Verrier, Le Management public, Paris, Presses universitaires de France, collection Que sais-je ? no.2721, 1993.

Carolle Simard et Luc Bernier, l'Administration publique, Montréal, Boréal, 1992.

Note: chaque ouvrage mentionné contient une bibliographie pertinente à la matière du cours. Les étudiants auront intérêt à les consulter.

Principaux sites internet pour les documents et les publications officielles

Gouvernement du Canada

Gouvernement du Canada <http://www.canada.gc.ca>

Ministère des Finances Canada <http://www.fin.gc.ca>

Secrétariat du Conseil du Trésor Canada <http://www.tbs-sect.gc.ca>

Agence du revenu du Canada <http://www.cra-arc.gc.ca>

Parlement du Canada <http://www2.parl.gc.ca>

Statistique Canada <http://www.stacan.gc.ca>

Banque du Canada <http://www.bank-banque-Canada.ca>

Gouvernement du Québec

Gouvernement du Québec <http://www.gouv.qc.ca>

Finances Québec <http://www.finances.gouv.qc.ca>

Secrétariat du Conseil du Trésor Québec <http://www.tresor.gouv.qc.ca>

Revenu Québec <http://www.revenu.gouv.qc.ca>

Institut de la statistique Québec <http://www.stat.gouv.qc.ca>

Assemblée nationale du Québec <http://www.assnat.qc.ca>

Autres

OCDE <http://www.oecd.org>

Banque Mondiale <http://www.banquemondiale.org>

Fonds monétaire international <http://www.imf.org>

Réserve fédérale des Etats-Unis <http://www.federalreserve.gov>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514-987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18
Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.